

multiplicity



VILLE DE
LUXEMBOURG

www.vdl.lu

Direction Energie - Environnement
Service d'hygiène

Rapport d'activités 2017



Table des matières

1. Le Service d'hygiène en bref	1
Objectifs et missions	1
Chiffres clés	1
2. Activités.....	3
Activités courantes en détail.....	3
Le Nettoyage.....	6
3. Budget	17
Evolution des comptes.....	17
Comparaison : budget rectifié 2017/compte 2017	17
4. Personnel	18
Organigramme simplifié du Service d'hygiène	18
Effectifs	19
Formations.....	20
5. Projets et perspectives 2018-2019	21
6. Divers	24
Matériel roulant en détail (réserve incluse)	24
Autre matériel en détail (réserve incluse)	25
7. Statistiques.....	27
Répartition des déchets collectés et acheminés dans les installations du SIDOR.....	27
Détail des déchets collectés séparément par le Service d'hygiène en 2017, recyclés, revalorisés ou soumis à un traitement spécifique	28
Détail de tous les déchets collectés par le Service d'hygiène en 2017.....	32
Détail de tous les déchets collectés en porte-à-porte par le Service d'hygiène en 2017.....	32
Comparaison des années	33
8. Déchets collectés lors de la « Schueberfouer 2017 »	35

1. Le Service d'hygiène en bref

Objectifs et missions

- la gestion des déchets en Ville
- le maintien de la propreté de l'espace public
- le centre de recyclage
- le service hivernal
- les WCs publics
- les fontaines publiques
- la distribution des carburants aux services de la Ville
- atelier de réintégrations de collaborateurs souffrant de problèmes de santé (d'EKIPP)

Chiffres clés

	2017	2016	2015
<hr/>			
<i>Statistiques</i>			
Total des déchets collectés	64 275 t	64 719 t	63 026 t
Déchets incinérés au SIDOR à Leudelange	37 521 t	37 756 t	37 094 t
Déchets recyclés, revalorisés, compostés ou soumis à un traitement spécifique	26 754 t	26 963 t	25 932 t
<hr/>			

	2017	2016	2015
<hr/>			
<i>Personnel</i>			
Collaborateurs	340	325	308
<hr/>			
<i>Matériel roulant</i>			
Véhicules	135	134	133
<hr/>			
<i>Autre matériel</i>			
Récipients pour les déchets résiduels en mélange	28 314	27 894	27 621
Récipients pour le papier	6 043	5 427	5 069
Récipients pour le verre	3 214	2 802	2 519
Récipients pour les déchets biodégradables	4 597	5 107	4 851
Conteneurs « igloos » pour le papier	98	99	103
Conteneurs « igloos » pour le verre	93	97	100
Conteneurs à grandes capacités	272	272	268
<hr/>			

2. Activités

Activités courantes en détail

Collecte des déchets résiduels en mélange

- Mise à disposition aux particuliers et professionnels de récipients pour la collecte de déchets résiduels en mélange
- Collecte des déchets résiduels en mélange et leur transport à la station d'incinération du SIDOR à Leudelange
- Vente et enlèvement de sacs-poubelle destinés à la collecte des déchets résiduels en mélange
- Mise à disposition de récipients pour la collecte de déchets résiduels en mélange (poubelles, conteneurs, sacs-poubelle, paniers et corbeilles à papier) à l'occasion de fêtes, de marchés et/ou d'autres manifestations

Collectes séparées des déchets recyclables

- Mise à disposition aux particuliers et professionnels de récipients pour les collectes séparées des déchets recyclables
- Collectes séparées en porte-à-porte de papier et carton, vieux verre, déchets organiques de jardinage compostables, métaux et ferraille, matières plastiques, déchets biodégradables et déchets encombrants
- Collecte sélective en porte-à-porte des emballages PMC en collaboration avec la société VALORLUX
- Collecte sélective des appareils électroménagers, appareils frigorifiques, postes de télévision, écrans d'ordinateur et déchets électroniques en collaboration avec la société ECOTREL
- Collecte d'emballages au centre-ville en soirée auprès des commerçants
- Mise à disposition et vidange des conteneurs publics « igloos » pour la collecte séparée du verre, du papier et du carton
- Collecte sélective des piles usées en collaboration avec la société ECOBATTERIEN
- Collecte sélective de matériaux recyclables lors de manifestations par le biais de stations de tri
- Gestion du centre de recyclage de la Ville, incluant une SuperDrecksKëscht®fir Biirger pour déchets toxiques et problématiques

Propreté de la Ville

- Maintien de la propreté (nettoyage des rues, trottoirs, zones piétonnes, places publiques, cours et alentours d'écoles et de halls sportifs, sentiers et sites touristiques)
- Placement, vidange et entretien de bornes de propreté publique
- Placement et gestion des distributeurs des sets d'enlèvement de déjections canines
- Nettoyage des alentours des conteneurs « igloos » publics, destinés à la collecte séparée de vieux verre, papier et carton
- Enlèvement du chewing-gum collé au sol dans les zones piétonnes et les rues à forte fréquentation
- Enlèvement de graffiti du mobilier urbain
- Gestion des opérations de dératisation en collaboration avec une firme spécialisée
- Nettoyage et entretien de diverses fontaines
- Organisation et supervision de la « Fréijoersbotz » en collaboration avec les syndicats des différents quartiers de la Ville de Luxembourg et l'asbl « Stëmm vun der Strooss »

Service hivernal

- Service de déneigement et de dégivrage sur le secteur attribué au Service d'hygiène
- Gestion des fournitures en sel pour les besoins des différents services de la Ville de Luxembourg
- Organisation des travaux de déblaiement de la neige des trottoirs devant des maisons habitées par des personnes âgées et/ou à besoins spécifiques par le biais d'une entreprise privée

Sensibilisation

- Fourniture régulière d'informations et de conseils en matière de prévention, de valorisation, de réemploi, de recyclage et d'élimination des déchets aux personnes privées et aux entreprises et soutien actif du public en vue d'éviter, de réduire et de recycler les déchets
- Elaboration d'avis sur les locaux poubelles dans le cadre de projets de nouvelles constructions ou de changements d'affectation, respectivement de transformations de bâtiments existants

- Fourniture d'informations, au moment de la déclaration d'arrivée de nouveaux résidents, quant aux dispositions relatives à la gestion des déchets applicables et notamment des structures de collectes séparée à disposition.
- Organisation de conférences et d'expositions

Ateliers

- Entretien général
- Entretien, graissage et lavage des véhicules
- Atelier de réintégration professionnelle pour le personnel « valétudinaire » (d'EKIPP) pour les besoins du Service d'hygiène et d'autres services communaux

Divers

- Lavage sur place des récipients destinés aux collectes en porte-à-porte
- Entretien et lavage des conteneurs à grandes capacités
- Gestion des sanisettes publiques, tel que l'entretien et le nettoyage des installations sanitaires au « Skaterpark », « op der Heed », « Mansfeld » ou encore au « Parc Kaltreis »
- Nettoyage des casemates
- Distribution de carburant pour le Service d'hygiène et pour d'autres services communaux
- Vente de bois de chauffage au centre de recyclage en collaboration avec le Service du patrimoine naturel et la société Co-Labor
- Mise à disposition de sacs VALORLUX aux 7 points de distribution
 - Hôtel de Ville
 - Bierger-Center
 - Piscine du Centre « Badanstalt »
 - Bâtiment « Rocade de Bonnevoie »
 - Piscine municipale de Bonnevoie
 - Service d'hygiène
 - Centre de recyclage
- Collecte de sapins de Noël

Le Nettoyage

La salubrité

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités dispose dans son article 50 : *...de faire jouir les Habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, & de la tranquillité dans les rues, Lieux & Edifices publics...*

Bien que les exigences aient sensiblement changé depuis, sans pour autant perdre en importance, le Service d'hygiène s'efforce d'assurer le respect de cette disposition, voire de ce leitmotiv avec zèle et persévérance.

Ainsi, c'est au 1^{er} janvier 2019 que le service célébrera 120 ans d'activités au site à la route d'Arlon !



le Service d'hygiène en 1950 (vue de la route d'Arlon, direction Limpertsberg)



et la même perspective en 2017

Le rôle du service dans le domaine du maintien de la propreté et de la salubrité consiste tout d'abord dans le nettoyage de l'espace public et dans la mise à disposition des infrastructures nécessaires (par exemple les bornes de propreté publique ou encore les distributeurs « Bravo »).

En hiver, la responsabilité du déneigement et du salage incombe en partie également à ce département.

S'y ajoutent des missions y liées tel que la gestion d'une partie des WC publics, des mesures anti-nuisibles (notamment les rats), ou encore l'entretien des fontaines.

Répondre aux attentes des citoyens dans une ville en pleine évolution est une mission exigeant l'engagement de chaque collaborateur et une volonté constante d'adaptation.

Si les articles y afférents du règlement de police se verraient respectées, la tâche de nos collaborateurs serait facile. Hélas, il est un fait que le nombre d'incivilités et le non-respect des dispositions légales est également en pleine croissance !

La situation est rendue encore plus délicate par un manque de compréhension de la part des citoyens pour les contraintes d'autrui, p.ex. une administration assumant ses responsabilités dans un but de l'utilité publique.

La Ville est souvent saisie par des doléances de citoyens, demandant que le nettoyage se fasse sans nuisance, c.à.d. sans bruit et sans entrave au trafic.

D'autre part, certains citoyens ne cessent de revendiquer – souvent à juste titre – des interventions plus fréquentes.

De nombreux citoyens ignorent que le champ de compétences de la Ville est limité à l'espace public et que des interventions de nettoyage sur un terrain privé ne peuvent être assurées. Ainsi, la Ville ne peut pas intervenir sur le terrain avoisinant, visité régulièrement abusivement, par des personnes vivant en marge de la société.

Voilà pourquoi le Service d'hygiène s'engage d'être toujours à l'écoute et au service du citoyen, de faire preuve de flexibilité pour trouver des solutions tout en utilisant le pouvoir discrétionnaire de l'administration sans pour autant commettre l'erreur de perdre de vue l'intérêt général de la société, des habitants et des visiteurs.

Le département « Nettoyage »

L'organigramme du département affiche actuellement quelques 112 postes.

42 de ces collaborateurs sont répartis en 7 équipes de quartier, couvrant ainsi le territoire de la Ville en étroite collaboration avec 9 chauffeurs de balayeuses.

Le nettoyage du centre-ville est sous la responsabilité d'un chef d'équipe et d'une équipe de 8 personnes, logés à la rue de la Congrégation, offrant ainsi l'opportunité de la proximité à leur zone d'activité.

18 nettoyeurs de rues forment 3 équipes assurant le nettoyage des cours d'école sous la supervision d'un chef d'équipe.

10 collaborateurs à besoins spécifiques (projet en collaboration avec la HMC de Capellen) effectuent des nettoyages (de 7 à 15 heures) à des endroits moins exposés au risque du trafic (p.ex. la Kinnekswiss, les escaliers, ...) sous la supervision de deux éducateurs de la ligue HMC et conduits par 2 de nos chauffeurs de camionnette.

Depuis le 1^{er} mai 2016, 2 collaborateurs sont stationnés à l'ABRIGADO. Les concernés ont pour mission le nettoyage des alentours du centre de jour et des « hot-spots » dans les quartiers Bonnevoie et Gare.

6 salariés forment notre équipe « spéciale » effectuant des nettoyages plus délicats ponctuels et supportant les 2 collaborateurs susmentionnés si nécessaire.

Compte tenu des incivilités commises par les utilisateurs des stations de recyclage publiques, 8 collaborateurs assurent 7/7 le nettoyage des alentours de ces installations, intitulées communément « Igloos ».

Mise à part de l'équipe « Fixerstuff » et de celle du centre-ville, tous nos collaborateurs entament leur travail au site à la route d'Arlon et y reviennent en fin de journée de travail.

Les équipes sont encadrées et surveillées par 3 fonctionnaires. Ceux-ci assurent l'organisation des travaux au quotidien, à moyen et à long terme, ainsi que la gestion du personnel (p.ex. les présences/absences). Ils doivent être en mesure d'apporter leurs connaissances (notamment du terrain et des techniques spécifiques) afin de permettre au service d'élaborer les stratégies futures et de déterminer les besoins en matériel et en personnel.

Les « horaires de travail »

Nos agents travaillent selon les horaires suivants :

05.00-13.00 heures 5/7 pour les équipes de quartier

06.00-14.00 heures 5/7 pour l'entretien des cours d'écoles

08.00-16.00 heures 5/7 pour l'équipe ABRIGADO

09.00-17.00 heures 5/7 pour l'équipe centre-ville

05.00-19.00 heures 5/7 pour les équipes « Igloos » et 06.00-11.00 heures les weekends.

Les weekends et jours fériés, un nettoyage des endroits les plus exposés est assuré par le biais d'heures supplémentaires, prestées exclusivement par des volontaires.

Le nettoyage au quotidien

Le dispositif actuel prévoit dès 05.00 heures une intervention concertée des 7 équipes de quartier au centre-ville et à la Gare. Il s'agit de vidanger les bornes de propreté publique une première fois et d'effectuer un nettoyage de base dans ces secteurs.

Compte tenu de la forte sollicitation à laquelle sont soumis ces secteurs au cours de la journée, surtout au niveau de la densité du trafic, des interventions d'envergure (balayeuses mécaniques, ...) ne sont raisonnablement plus possible plus tard dans la journée, car le risque d'accidents pour passants et collaborateurs devient trop grand.

S'y ajoute un autre aspect : à notre avis le Service d'hygiène doit impérativement garantir que la salubrité des lieux soit assurée du moment que la ville s'éveille. Ainsi, il est à nos yeux tout à fait inconcevable que les détritiques des fêtards de nuit ensouillent encore en début de journée les rues et places.

Afin de maintenir un certain degré de propreté en journée, les équipes « centre-ville » et « Fixerstuff » - munies d'une bonbonnière, de pinces et balais - sillonnent les rues et places du centre-ville, de la

Gare et de Bonnevoie, de manière continue ceci de 08.00 à 17.00 heures. Ils procèdent à la vidange des bornes de propreté publique et ramassent les débris jetés tout au long de la journée.

Quant aux équipes de quartier, celles-ci se retirent – une fois l'action matinale au centre-ville et à la Gare terminée, c.à.d. après 6.30 heures – et se rendent aux quartiers résidentiels respectifs pour y garantir le degré de propreté souhaité.

Jadis tous ces travaux furent exécutés « à la main ».



Avenue de la Gare



Rue St Ulric



Nettoyage du Knuedler après un évènement – dans les années 1950

Soucieux de maintenir, voire d'améliorer la propreté en Ville, le Service d'hygiène a continuellement adapté son parc à véhicules et ses machines.

Nos équipes se rendent en camionnette équipée d'une benne basculante dans leurs zones respectives. Le contenu des bornes de propreté publique et les balayures, vidés sur la benne de la camionnette de l'équipe, est déchargé plusieurs fois par jour sur une des stations prévues à cet effet (Beggen, rond point Glück, Service d'hygiène ainsi qu'à la station d'épuration à Bonnevoie (exclusivement pour les équipes igloos)).

Le nettoyage des rues et places se fait de la manière la plus efficace, garantissant une rapidité dans l'exécution, un degré de propreté souhaité et une protection maximale de la santé de nos collaborateurs. A ces fins chaque équipe est accompagnée d'une balayeuse mécanique.



Nettoyage du « Bock » à l'aide d'une balayeuse et une souffleuse électrique

Bien que ces balayuses soient d'une maniabilité hors pair, elles n'arrivent pas à se faufiler partout. Voilà pourquoi, les nettoyeurs de rues mâchent le travail en direction du rayon d'action de la balayeuse, permettent par ce biais à nettoyer avec l'efficacité et la rapidité souhaitées les surfaces des places publiques, des rues et boulevards ainsi que les recoins et rigoles, bloqués par des véhicules en stationnement.

Nos agents recourent à cette fin certes aux balais et pelles traditionnels, mais ce n'est que l'emploi des souffleuses qui est actuellement en mesure de permettre à nos agents de bien nettoyer l'espace public. Tout en sachant que l'usage de ces engins est souvent l'objet de critiques, il faut savoir qu'un tel engin effectue le volume de travail de 6 salariés. Dans le passé déjà il a été pris soin d'acquérir des appareils thermiques plus silencieux. L'évolution des appareils électriques – surtout au niveau de la capacité des batteries – a cependant déclenché le remplacement des appareils thermiques, l'usage de

ces engins plus performants encore sera à ce moment réservé à des endroits spécifiques ou encore dans le cadre d'interventions spéciales tel que les manifestations d'envergure (nettoyage après le marathon, nuit du 22 au 23 juin, Schueberfouer, Rock um Knuedler, Blues & Jazz, ...).



Souffleuse électrique avec « batterie » en forme de sac à dos

Le nettoyage lors des weekends et jours fériés

Afin de garantir le même degré de propreté pendant les weekends et les jours fériés qu'en semaine, 16 à 20 agents procèdent à un nettoyage matinal du centre-ville et du quartier de la Gare. A partir du mois d'avril jusqu'à la fin du mois d'octobre, 3 agents de l'équipe centre-ville sillonnent les rues pour y ramasser les débris jetés tout au long de la journée et pour vider les bornes de propreté publique.



Vidange d'une borne de propreté publique

Ces travaux sont exécutés par des agents volontaires, travaillant en heures supplémentaires. Un plan de travail affiné est le garant d'une répartition équitable des heures à prester et surtout du respect des dispositions afférentes du code de travail.

Un appel à candidatures, lancé parmi le personnel salarié du service, offre à la fois à nos collaborateurs l'opportunité de prester un certain nombre d'heures supplémentaires rémunérées et de garantir le nettoyage des zones les plus sollicitées. En principe les agents travaillent le samedi, dimanches et jours fériés de 6 à 10 heures.

Certaines zones figurent d'office dans le plan des weekends et jours fériés, d'autres y sont ajoutés en fonction du calendrier des activités (manifestations, fêtes), ou doivent être nettoyées en fonction de la saison (p.ex. : chute des feuilles mortes).

Un surveillant est responsable de la répartition matinale des travaux en fonction des exigences prévisibles (voir ci-dessus). Par la suite il effectue des contrôles sur le terrain et il n'est pas rare qu'il constate des endroits devenus victimes d'un encrassement inhabituel, voire d'un acte de vandalisme, exigeant une intervention dans les meilleurs délais.



Dépôt illégitime de déchets autour d'une borne de propreté publique...



...après le passage de nos nettoyeurs de rues

Le nettoyage dans le cadre des fêtes et manifestations d'envergure

En tant que capitale, la Ville de Luxembourg a connu une augmentation sensible des fêtes et manifestations, permettant ainsi d'accroître l'attractivité pour les citoyens et les visiteurs.

L'Octave, l'Emaischen, les festivités dans le cadre du 23 juin ou encore la Schueberfouer peuvent se valoir d'une tradition des plus solides et chaque édition attire de nombreux visiteurs. Il en est de même pour d'autres événements, tels que le « ING Night Marathon » ou la « Duck Race ».



les rues du centre-ville au petit matin après la nuit du 22 au 23 juin ...

Bien d'autres manifestations se sont encore inscrites au calendrier, comptant 466 évènements en 2017, contre 139 en 2008.

Bien que le Service d'hygiène prenne toutes les précautions nécessaires, il est évident que les milliers de visiteurs qui se rendent à Luxembourg-ville pour profiter des différentes animations, produisent des quantités de déchets considérables.

Le défi pour le Service d'hygiène consiste à intervenir le plus rapidement possible, que ce soit pour permettre au trafic de pouvoir reprendre (p.ex. après le passage du dernier coureur de l'ING Marathon) ou de remettre le site dans son état initial (la place Guillaume II après le « Rock um Knuedler »).



balayures ramassées après l'ING Marathon

A ces fins, il est recouru à des volontaires, travaillant en heures supplémentaires, et à l'emploi d'un maximum de camions à ordures, balayeuses et autres engins. Ces travaux, souvent laborieux et physiquement éprouvant, exigent un certain pourcentage de travail « à la main » (balais et pelles). Il s'ajoute que les conditions météorologiques souvent défavorables sont loin de faciliter la tâche. L'exemple phare en est la fenêtre temporelle dans la nuit du 22 au 23 juin, entre la rentrée des derniers fêtards et le début des festivités officielles.

L'équipe spéciale

Outre les interventions décrites, le Service d'hygiène est souvent sollicité pour assurer des missions qu'on pourrait intituler « spéciales ». Il s'agit d'interventions de nettoyage qui dépassent souvent le cadre habituel, notamment au niveau du degré d'encrassement (abris sauvages dans la rue, ...), ou bien des interventions dans des zones dites sensibles telles que les casemates, voire dangereuse telles que l'ABRIGADO.



Nettoyage des « Casemates »



Enlèvement des débris de la « Zeltstad » près du Harico en octobre 2015

S'y ajoutent des demandes occasionnelles comme par exemple l'enlèvement de déchets et de matériaux dans des logements occupés par des personnes vivant dans le désordre, dites « Messie ». Dans ces cas précis, nos collaborateurs sont souvent confrontés à des denrées périmées, des bric-à-brac d'objets entassés, voire même parfois d'excréments. Ceci est souvent le cas si les habitants ont été délogés par jugement ou lorsque le logement a dû être libéré suite à un décès par exemple.

Le nettoyage au futur

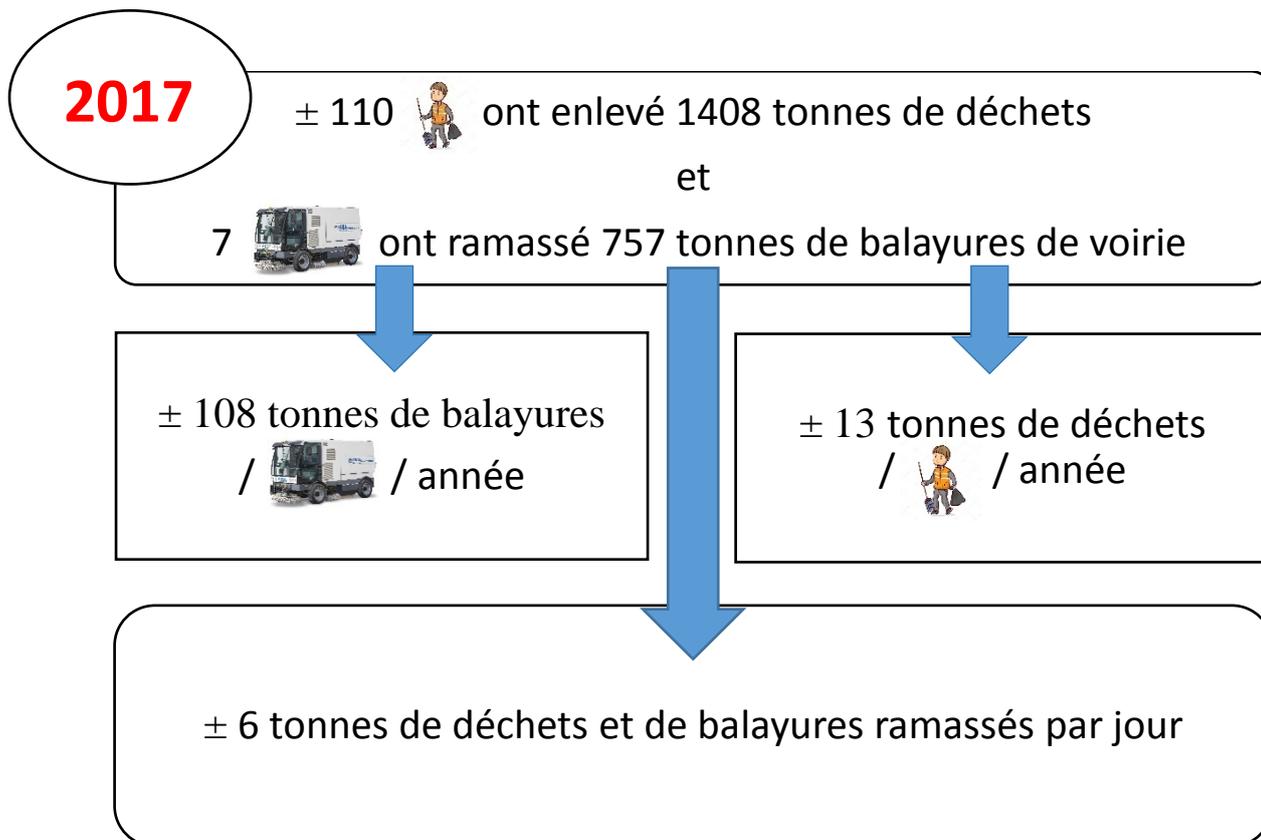
Dans une société perdant d'un côté – pour des raisons qui nous échappent – visiblement le respect pour ce qui était jadis intitulé « déi gutt Kannerstuff », exigeant d'autre part un service « all inclusive » sur tous les plans tout en n'acceptant aucune perturbation au niveau de leur confort personnel il est très difficile de prendre les mesures appropriées en vue de défier la situation et de maintenir, voire d'améliorer le degré de propreté, ayant déjà fait la renommée de la Ville de Luxembourg.

Ne parlons pas d'une situation au niveau du trafic, hypothéquant sensiblement l'efficacité de nos interventions et exposant nos collaborateurs à un danger continuellement croissant.

Ajoutant à cette recette un cadre légal devenant de plus en plus rigide, mais tout à fait justifié (code du travail, prescriptions en matière de sécurité et de la santé au travail), il est assez clair que pour les 120 années à venir le « Leitmotiv » cité tout au début de la présente, ne perdra en rien de son importance et de sa véracité.

Ainsi faudra-t-il continuer à rechercher les solutions les plus efficaces dans l'intérêt des citoyens, tout en protégeant la santé et le bien-être de nos collaborateurs, permettant par ce biais de créer une situation « win-win », en garantissant la propreté de l'espace public et la salubrité des lieux.

Quelques chiffres



3. Budget

Evolution des comptes

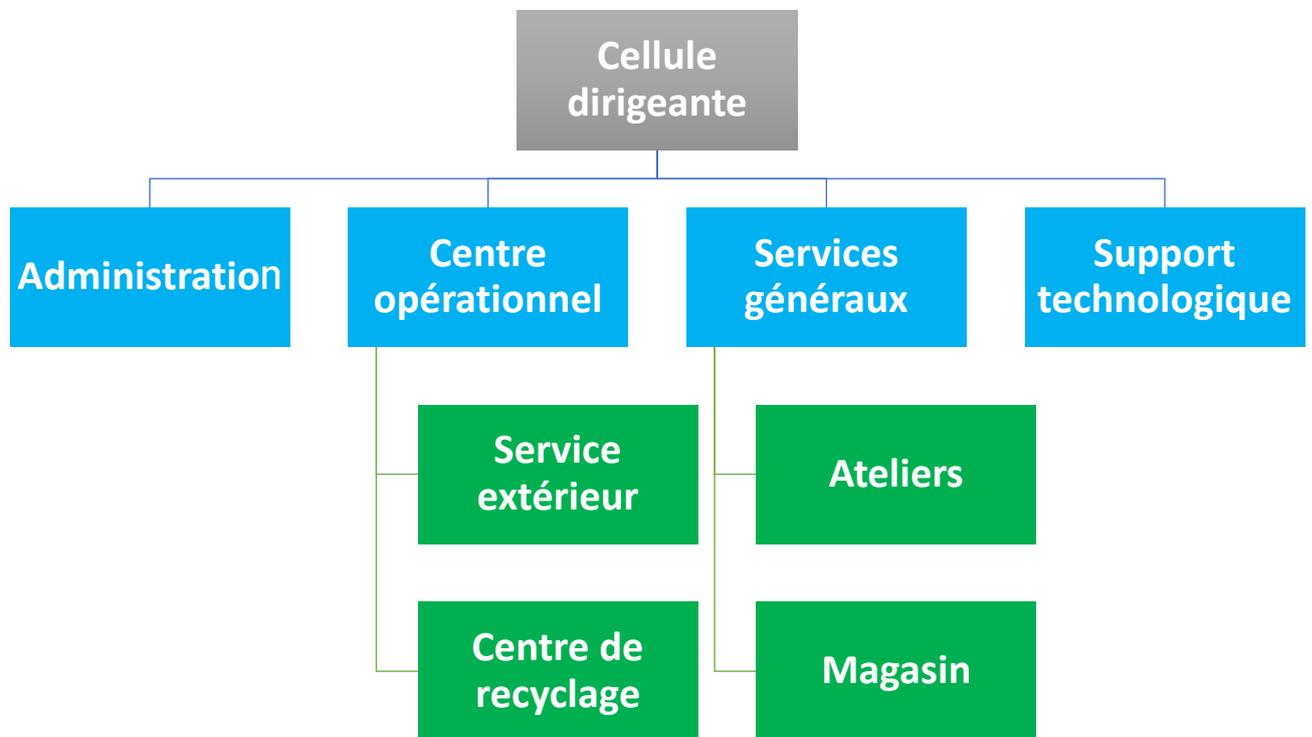
	C2017	C2016	C2015
Dépenses ordinaires	31 562 344€	29 310 080 €	29 977 154 €
Dépenses extraordinaires	1 947 788€	5 060 374 €	3 662 588 €
Recettes ordinaires	19 074 929 €	18 105 166 €	17 915 232 €
Recettes extraordinaires	8 645 878 €	0 €	0 €

Comparaison : budget rectifié 2017/compte 2017

	BR2017	C2017
Dépenses ordinaires	32 081 900€	31 562 344€
Dépenses extraordinaires	6 414 600€	1 947 788€
Recettes ordinaires	19 129 000 €	19 074 929 €
Recettes extraordinaires	8 645 900 €	8 645 878 €

4. Personnel

Organigramme simplifié du Service d'hygiène

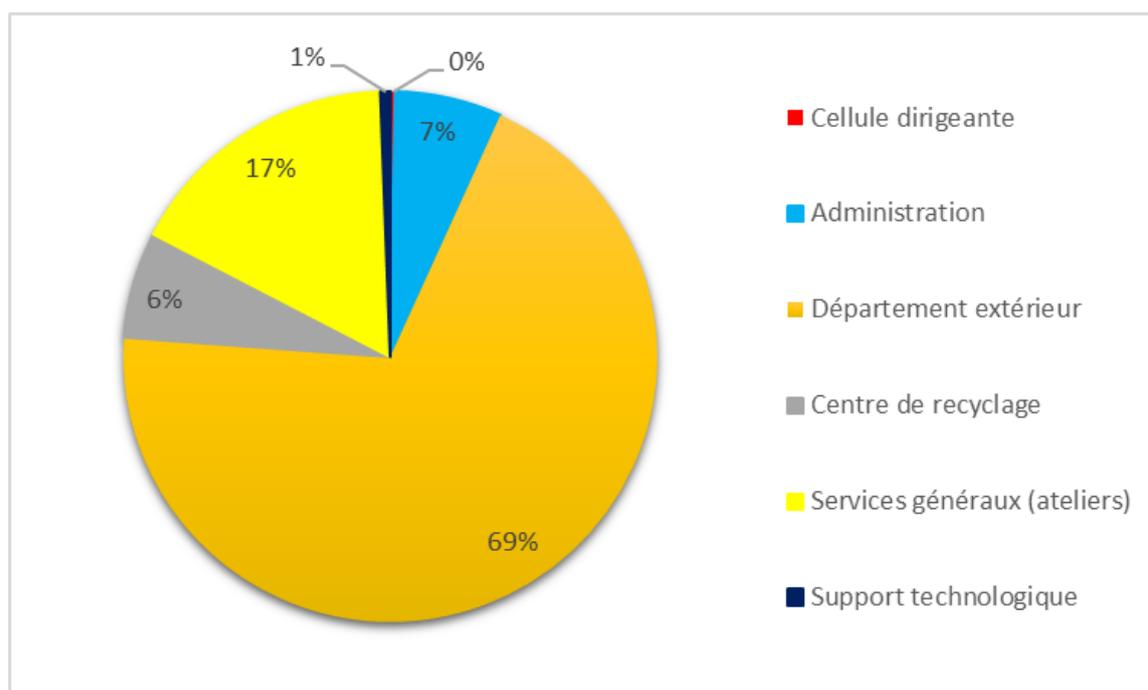


Effectifs

1. La répartition du personnel – les responsables et les chiffres

- Le personnel se compose de 340 personnes.
- La cellule dirigeante est présidée par Monsieur Marc WEBER, chef de service.
- L'administration du service se compose actuellement de 22 collaborateurs (responsable Monsieur Frank HAAG).
- Le service extérieur compte actuellement 236 personnes (responsable Monsieur Patrick STEPHANY), dont 234 sont réparties sur 2 secteurs, à savoir celui du département déchets/matériaux recyclables (123 personnes) et celui du nettoyage (111 personnes).
- Le centre de recyclage compte actuellement 22 personnes (responsable Monsieur Aloyse HARLES).
- Les services généraux (responsable Monsieur Gilles ROB), regroupant les ateliers (atelier mécanique et graissage, station de lavage, atelier de réintégration professionnelle – d'EKIPP, atelier d'entretien général, magasin – responsable Monsieur Sébastien HIFF), comptent 57 collaborateurs.
- Le support technologique est composé de Monsieur Jean-Claude FEDERSPIEL et de Monsieur Serge GOEREND.

2. La répartition du personnel



Formations

1. Formations techniques

- Formations continues « camion »
- Autres (grues, chariot élévateur, chariot télescopique, souffleurs, scies à moteur, etc.)
- Pont roulant (cabine), nacelle bidirectionnelle
- Séances d'information sur le bruit
- SuperDrecksKëscht®



Formation « nacelle bidirectionnelle »

La finalité de ces formations consiste surtout à rappeler aux collaborateurs les consignes de sécurité dans la manipulation d'une nacelle.

5. Projets et perspectives 2018-2019

Nouveau Service d'hygiène et nouveau centre de recyclage

L'élaboration de l'avant-projet sommaire (APS) du centre de recyclage et celui des nouveaux locaux du Service d'hygiène est en phase de finalisation et la présentation du projet au collège échevinal est prévue pour juin 2018. Les architectes du bureau « Schemel & Wirtz » ont – sous la supervision du Service de l'architecte de la Ville et en collaboration avec le Service d'hygiène – élaboré un projet fonctionnel, offrant le potentiel évolutif indispensable.

Dans l'hypothèse d'un aval de la part du collège échevinal, l'élaboration du projet définitif (PD) sera entamée dans la foulée.

WC publics

Conscient que certaines des installations sanitaires de la Ville ne répondent plus aux besoins réels et en absence d'une coordination en la matière, un « Masterplan » a été élaboré par les services concernés (urbanisme/coordination de l'espace public, architecte-maintenance, hygiène, Service des parcs). La coordination du projet a été assurée par Monsieur Laurent SCHWALLER, coordinateur de l'espace public.

Ce document stratégique a été soumis et approuvé par le collège échevinal de sorte qu'au courant de 2018 les prochaines étapes en vue d'améliorer l'offre de la Ville en matière de sanitaires publics pourront être entamées.

Tri auprès des résidences – consultance et assistance

La loi de 2012 portant sur la gestion des déchets impose aux résidences de trier les déchets et aux communes d'informer et de conseiller les citoyens.

Or, vouloir se conformer à cette disposition signifie un réel défi pour la Ville de Luxembourg, comptant aujourd'hui autour de 3.000 résidences sur son territoire ; raison pour laquelle une cellule « consultance-client » sera mise en place. Cette cellule aura comme mission principale de consulter le citoyen et les professionnels, afin de leur offrir une gestion des déchets selon les règles de l'art, tout en respectant leurs contraintes spécifiques respectives.

Désormais, la tâche de cette cellule ne sera pas limitée à la gestion des déchets dans les résidences. Il s'agit d'un réel changement de paradigmes : les collaborateurs de cette cellule devront non seulement répondre en cas de requête de la part d'un citoyen/professionnel, mais aussi appliquer une démarche proactive en offrant leur service, notamment dans le cadre de projets de construction, d'installations de commerces ou encore en communiquant sur le sujet par le biais de séances d'information à organiser en collaboration avec les associations des gérances, des propriétaires ou autres acteurs du secteur.

Bornes de propreté publique « gamme VDL »

Actuellement quelques 3.500 bornes de propreté publique sont à la disposition des citoyens et visiteurs de la ville.

Le Service d'hygiène s'efforce par ailleurs aussi de respecter l'homogénéité concernant l'aspect du mobilier urbain et donc aussi des bornes de propreté publique.

A l'heure actuelle, différents types de récipients provenant de plusieurs fournisseurs sont utilisés sur le territoire de la Ville. Cette incohérence présente certains problèmes, non seulement d'un point de vue esthétique, mais aussi en matière de logistique, de vidanges, d'entretien, de réparations, de gestion des stocks...

L'idée est de développer une gamme « Ville de Luxembourg », comprenant certes toujours différents modèles de différents volumes et/ou spécificités (afin de pouvoir être en mesure de répondre aux différents besoins), tout en garantissant un aspect commun, offrant à la fois l'avantage à l'usager de reconnaître facilement les récipients et en s'intégrant dans l'espace public.

Le Service d'hygiène procédera à une analyse des options en la matière et élaborera un document à soumettre à l'approbation du collège échevinal. Bien évidemment toute démarche dans ce dossier se fera en étroite collaboration avec le coordinateur de l'espace public.

Gobelets à café réutilisables

La mentalité « food to go » est devenue omniprésente dans notre société. Le « coffee to go » est le produit phare et une réelle marée de gobelets se retrouvent dans les bornes de propreté publique, voire un peu partout dans l'espace public.

D'un côté, cette masse de gobelets nuit à l'image de la Ville, et de l'autre côté, des ressources précieuses sont gaspillées car des déchets en quantités importantes (notamment du plastique) sont à gérer.

Le Service d'hygiène, tout comme le Délégué à l'environnement sont d'avis qu'il s'impose de prendre des mesures afin de sensibiliser les utilisateurs concernés.

A l'instar du « Cup-System » (p.m. gobelet consigné et réutilisable de la Ville de Luxembourg, utilisé dans le cadre des fêtes et manifestations) et en s'inspirant à des projets similaires à l'étranger (Hanovre, Munich, ...), il est prévu d'élaborer un projet semblable et de l'intégrer dans une campagne de sensibilisation.

Le « littering »

Tout comme d'autres instances au niveau national, la Ville de Luxembourg se voit confrontée à une problématique devenant de plus en plus percevable : le « littering ».

Que ce soient des mégots qu'on retrouve un peu partout, des dépôts illicites de déchets (par exemple à côté des stations de collecte publiques), des déjections canines (la Ville dispose de 400 distributeurs de sacs, moyennant lesquels environ 2.000.000 de sachets

ont été distribués), ou encore un sol littéralement tacheté de chewing-gums crachés, le phénomène est omniprésent!

Il a donc été convenu de s'élever contre cette situation en lançant une campagne de sensibilisation et en y ajoutant des mesures concrètes. Outre les moyens de communication habituels (Ecologique, City, City Breakfast, communiqué de presse...) il est prévu de recourir à des actions de sensibilisation plus innovatrices, en prenant soin d'éviter de moraliser, tout en espérant d'éveiller une réelle conscience auprès des concernés.

Fermentation à sec

En Ville, les déchets biodégradables sont collectés par le biais des bacs bruns. Ces déchets sont par la suite transportés à une installation de biométhanisation.

Ceci implique que diverses matières « organiques » ne sauraient être acceptées : ainsi aucun matériel ligneux n'est accepté (p.ex. : coupe de haies, ...) car le processus de biométhanisation ne permet pas de traiter ces matériaux.

Or, ceci donne lieu à confusion auprès du citoyen, la communication est des plus difficiles. S'y ajoute de manière aggravante que ces matières sont acceptées dans d'autres communes du pays dans le cadre de la collecte dite « Bio ». Les déchets de ces communes sont traités dans une installation de fermentation à sec, « le Minett-kompost », jusqu'à présent seule installation de ce genre au Grand-duché.

Au cours de l'année 2018, le Service d'hygiène prendra soin d'analyser l'opportunité et la faisabilité d'une telle installation pour la Ville de Luxembourg. Dans ce contexte la volonté éventuelle des communes limitrophes de participer à une telle initiative fera également partie de l'analyse.

6. Divers

Matériel roulant en détail (réserve incluse)

- 36 camions de 14 à 39 tonnes poids total maximum autorisé (p.t.m.a.) pour assurer la collecte des déchets résiduels en mélange, les collectes des vieux verre, papier et carton, des déchets encombrants et commerciaux, des déchets de jardinage, des déchets biodégradables et des sacs bleus Valorlux
- 14 camions porte-conteneurs d'un p.t.m.a. de 26 tonnes du type « roll-on-off » dont 5 équipés d'une grue
- 4 camions 15 tonnes respectivement 16 tonnes dont 4 avec plateau roll-on-off, élévateur et possibilité d'équipement d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 10 balayeurs aspirants dont 4 pouvant être équipés d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 32 camionnettes 3,5 tonnes (21 pour le nettoyage urbain, 4 pour les ateliers et 7 avec plaque élévatrice)
- 18 voitures de service (dont 4 pour les ateliers)
- 1 Unimog équipé d'une épandeuse de sel de déneigement / balayeur
- 4 kiosques ambulants sur remorque
- 1 pelle mécanique sur pneus
- 2 mini-tracteurs équipés d'une épandeuse de sel et d'une lame de déneigement
- 3 élévateurs
- 1 mini-balayeur
- 2 porte-outils mobiles
- 3 chasse-neige mobiles
- 1 plateau avec appareil de lavage à haute pression
- 1 nacelle
- 2 camions lave-récipients

soit un total de 135 véhicules ayant parcourus 1.354.656 km en 2017.

Autre matériel en détail (réserve incluse)

28.314 récipients pour la collecte des déchets résiduels en mélange actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

1 362	récipients à	60 litres
5 290	récipients à	80 litres
10 583	récipients à	120 litres
7 034	récipients à	240 litres
990	récipients à	660 litres
1 135	récipients à	770 litres
1 920	récipients à	1.100 litres

6.043 récipients pour la collecte du vieux papier actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

2 288	récipients à	120 litres
2 169	récipients à	240 litres
658	récipients à	660 litres
928	récipients à	1.100 litres

ainsi que 87 récipients à 3,2 m³ respectivement à 4 m³

en 57 endroits en Ville

et 11 récipients à 15 m³ respectivement à 23 à m³

3.214 récipients pour la collecte du vieux verre actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

1 578	récipients à	120 litres
1 636	récipients à	240 litres

ainsi que 84 récipients à 3,2 m³ respectivement à 4 m³

en 57 endroits en Ville

et 9 récipients à 15 m³ respectivement à 23 à m³

4.597 récipients pour la collecte Biomüll actuellement mis à disposition sur le terrain de la Ville, à savoir

999	récipients à	40 litres
2 554	récipients à	120 litres
999	récipients à	240 litres
2	récipient à	660 litres
23	récipients à	770 litres
20	récipients à	1.100 litres

272 conteneurs à grandes capacités en location ou en réserve, à savoir

11	unités à	8 m ³	
4	unités à	9,6 m ³	
5	unités à	12 m ³	
20	unités à	15 m ³	pour la collecte séparée du verre et du papier
112	unités à	16 m ³	avec compacteur
4	unités à	17 m ³	avec système de drainage
1	unité à	18,5 m ³	
97	unités à	20 m ³	avec ou sans toit
9	unités à	27 m ³	
9	unités à	30 m ³	

Autres collectes séparées, à savoir

57	conteneurs spécifiques pour la collecte séparée des vieux vêtements, textiles et souliers
57	récipients spéciaux pour la collecte séparée des piles usées fixés aux conteneurs « igloos » pour le vieux verre ou aux conteneurs pour la collecte séparée des vieux vêtements

7. Statistiques

Répartition des déchets collectés et acheminés dans les installations du SIDOR

Le total des **37 521** tonnes de déchets incinérés au SIDOR en **2017** se répartissent en

A) **32 672 tonnes de déchets résiduels en mélange, à savoir**

- 28 395 tonnes collectées en tournées hebdomadaires régulières
 - 80 tonnes déchargées dans le conteneur installé au centre de recyclage
 - 964 tonnes de déchets ultimes collectés par les équipes de nettoyage ambulant (balayures, bornes de propreté publique)
- 2 762 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (20 m³ et compacteurs à 16 m³) dans des sociétés et entreprises
- 443 tonnes de déchets enlevés par les équipes de nettoyage ambulant aux emplacements publics des récipients pour les collectes séparées de verre, papier, carton, vieux vêtements
- 27 tonnes de déchets déchargés au SIDOR par d'autres services communaux
- 1 tonne de déchets déchargés au SIDOR par des particuliers de la Ville de Luxembourg

B) **1 124 tonnes de déchets encombrants, à savoir**

- 947 tonnes à titre de tonnage restant du total de 1.204 tonnes enlevées dans le cadre des collectes gratuites des déchets encombrants, 257 tonnes ayant pu être triées et revalorisées par une société agréée
 - 1 tonne de déchets encombrants enlevés par les équipes de nettoyage ambulant aux emplacements publics des récipients pour les collectes séparées de verre, papier, carton, vieux vêtements
- 153 tonnes de déchets déchargés au SIDOR par d'autres services communaux
- 22 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (20 m³ et compacteurs à 16 m³) dans des sociétés et entreprises
- 1 tonne déchargée au SIDOR par des particuliers de la Ville

C) **2 831 tonnes de déchets commerciaux, à savoir**

- 158 tonnes chargées en vrac
- 2 673 tonnes collectées par conteneurs à grandes capacités (20 m³ et compacteurs à 16 m³) dans des sociétés et entreprises

D) **436 tonnes de déchets de marché**

E) **458 tonnes de déchets de jardinage non biodégradables**

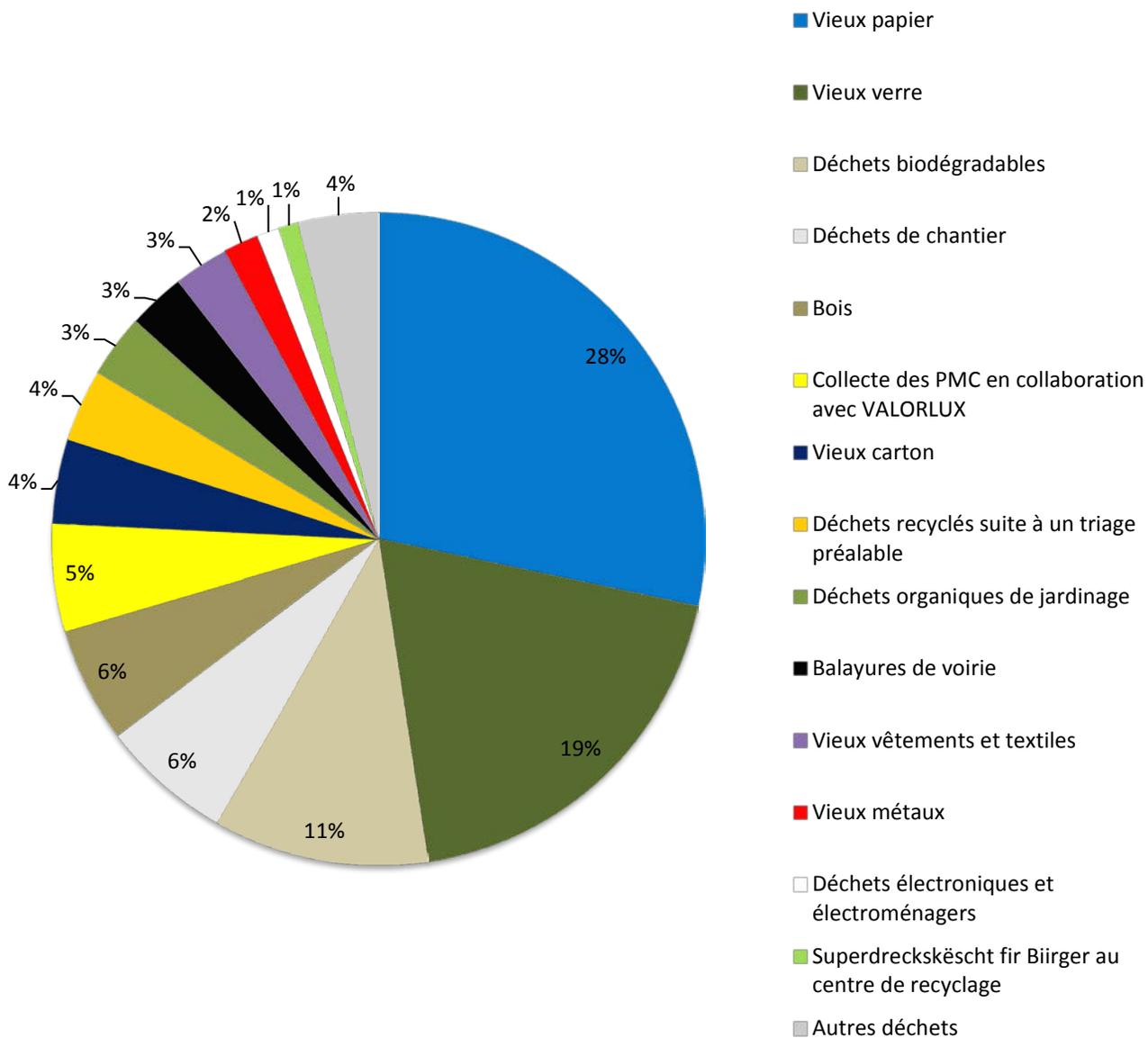
Détail des déchets collectés séparément par le Service d'hygiène en 2017, recyclés, revalorisés ou soumis à un traitement spécifique

2017	TOURNÉES RÉGULIÈRES (COLLECTE EN PORTE-À- PORTE)	IGLOOS PUBLICS	ATELIERS DU SERVICE ET AUTRES SERVICES VDL	CENTRE DE RECYCLAGE	CONTENEURS ROLL-ON/OFF – SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES	TOTAL TONNES
Vieux verre	2 272,72	2 757,32	0,00	272,40	0,00	5 120,44
Verre plat	0,00	0,00	0,00	24,46	0,00	24,46
Fenêtres complètes	0,00	0,00	0,00	105,28	0,00	105,28
Papier	3 862,55	2 852,49	0,00	380,46	477,18	7 572,68
Carton	297,49	0,00	0,00	466,20	348,40	1 112,09
Fer et acier	0,00	0,00	44,03	419,41	0,00	463,44
Emballages métalliques	0,00	0,00	0,00	3,68	0,00	3,68
Aluminium	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
Accumulateurs au plomb- batteries	0,00	0,00	0,00	13,54	0,00	13,54
Câbles électriques	0,00	0,00	0,00	3,69	0,00	3,69
Déchets recyclés après triage	256,52	0,00	14,64	598,06	0,00	958,80
Matelas	0,00	0,00	0,00	49,64	0,00	49,64
Déchets électroniques	0,00	0,00	0,00	186,02	0,00	186,02
Gros électroménager	0,00	0,00	0,00	109,94	0,00	109,94
Postes de télévision et écrans d'ordinateur	0,00	0,00	0,00	74,00	0,00	74,00
Appareils réfrigérants	0,00	0,00	0,00	74,56	0,00	74,56

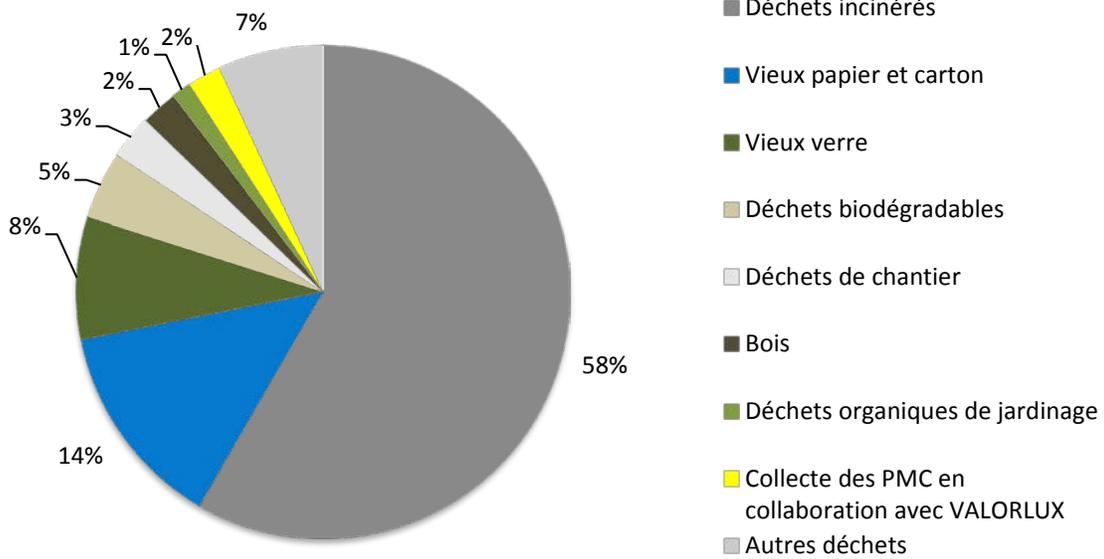
2017	TOURNÉES RÉGULIÈRES (COLLECTE EN PORTE-À- PORTE)	IGLOOS PUBLICS	ATELIERS DU SERVICE ET AUTRES SERVICES VDL	CENTRE DE RECYCLAGE	CONTENEURS ROLL-ON/OFF – SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES	TOTAL TONNES
Pneus	0,00	0,00	1,14	87,52	0,00	88,66
Bois (traité, non-traité et créosoté)	0,00	0,00	18,80	1 515,02	0,00	1 533,82
Déchets organiques de jardinage	264,84	0,00	71,31	500,43	0,00	836,58
Déchets biodégradables	2 817,68	0,00	0,00	43,90	0,00	2 861,58
Déchets de chantier	0,00	0,00	0,00	1 676,06	49,70	1 725,76
Plâtre	0,00	0,00	5,06	125,00	0,00	130,06
Balayures de voirie	0,00	0,00	756,54	0,00	0,00	756,54
Laine de verre	0,00	0,00	0,00	4,58	0,00	4,58
Polystyrène pressé	0,00	0,00	0,00	9,13	0,00	9,13
Vêtements et textiles	24,14	598,58	0,00	111,88	0,00	734,60
Cartons à boisson (Tetrapak)	0,00	0,00	0,00	2,61	0,00	2,61
PE-LD films	0,00	0,00	0,00	65,47	0,00	65,47
PET bouteilles	0,00	0,00	0,00	5,31	0,00	5,31
PE-HD bidons	0,00	0,00	0,00	4,04	0,00	4,04
Plastique semi-rigide PP/PE	0,00	0,00	17,66	89,22	0,00	106,88
Plastique semi-rigide PVC mêlé	0,00	0,00	0,00	15,12	0,00	15,12
PP/PS-emballages	0,00	0,00	0,00	21,52	0,00	21,52

2017	TOURNÉES RÉGULIÈRES (COLLECTE EN PORTE-À- PORTE)	IGLOOS PUBLICS	ATELIERS DU SERVICE ET AUTRES SERVICES VDL	CENTRE DE RECYCLAGE	CONTENEURS ROLL-ON/OFF – SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES	TOTAL TONNES
PMC recyclés (collectés en collaboration avec Valorlux)	1 424,35	0,00	0,00	0,00	0,00	1 424,35
ECO-sacs	0,00	0,00	0,00	0,58	0,00	0,58
Déchets d'épuration	0,00	0,00	252,00	0,00	0,00	252,00
Huiles	0,00	0,00	16,00	0,00	0,00	16,00
Superdreckskescht fir Betriber	0,00	0,00	0,00	9,78	0,00	9,78
Superdreckskescht fixe fir Bierger- Recyclingcenter	0,00	0,00	0,00	268,39	0,00	268,39
Superdreckskescht mobile fir Bierger	7,87	0,00	0,00	0,00	0,00	7,87
TOTAL	11 228,16	6 026,39	1 197,18	7 337,40	964,86	26 753,99

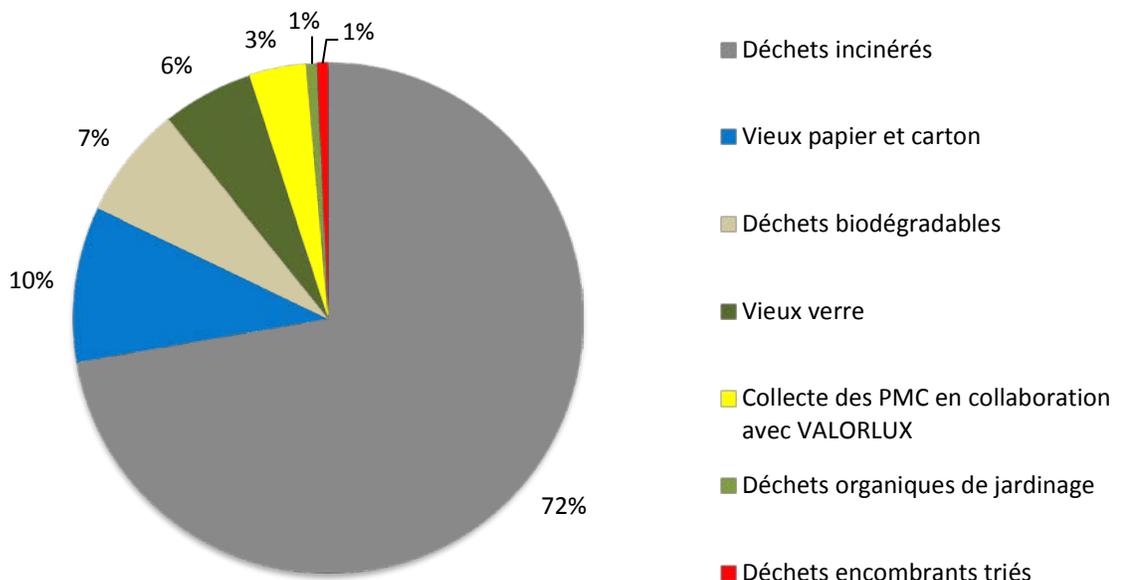
Déchets collectés séparément par le Service d’hygiène en 2017, recyclés, revalorisés, compostés ou soumis à un traitement spécifique



Détail de tous les déchets collectés par le Service d’hygiène en 2017



Détail de tous les déchets collectés en porte-à-porte par le Service d’hygiène en 2017



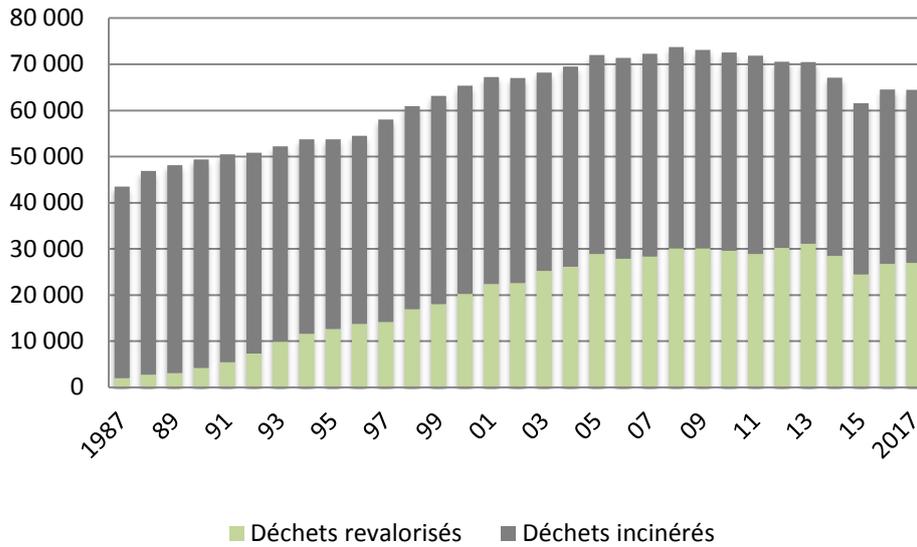
Comparaison des années

Comparaison des années 1997 - 2017

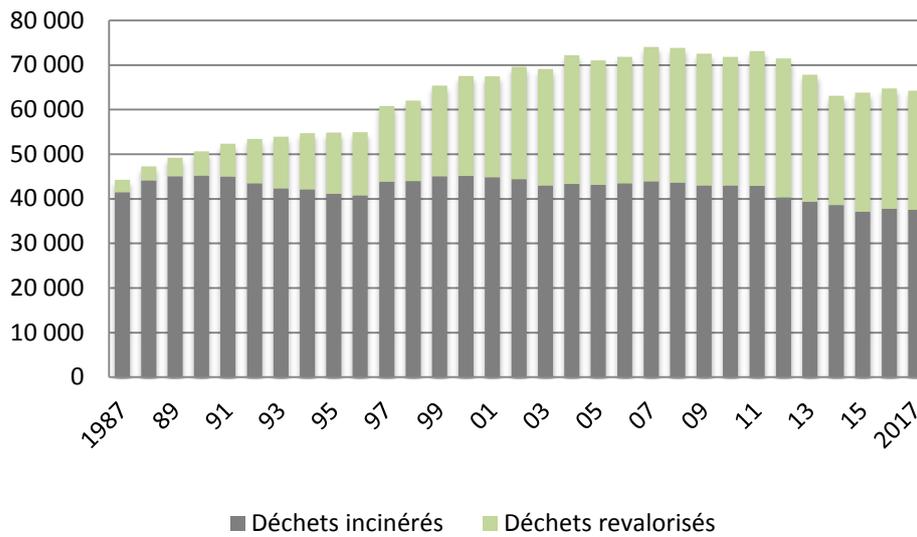
ANNEE	TOTAL DES DECHETS COLLECTES [TONNES]	TOTAL DES DECHETS INCINERES AU SIDOR [TONNES]	TOTAL DES COLLECTES SEPREES [TONNES]	POURCENTAGE DE TOUTES LES MATIERES REVALORISEES [%]
1997	60 797	43 870	16 927	27,84
1998	63 133	45 087	18 046	28,58
1999	65 367	45 080	20 287	31,04
2000	67 516	45 097	22 419	33,20
2001	67 443	44 819	22 624	33,55
2002	69 613	44 405	25 208	36,21
2003	69 135	42 965	26 170	37,85
2004	72 209	43 318	28 891	40,01
2005	71 031	43 137	27 894	39,27
2006	71 820	43 467	28 353	39,48
2007	74 030	43 908	30 122	40,69
2008	73 821	43 638	30 183	40,89
2009	72 580	42 961	29 619	40,81
2010	71 856	42 963	28 893	40,21
2011	73 145	42 943	30 202	41,30
2012	71 473	40 339	31 134	43,56
2013	67 827	39 332	28 495	42,01
2014	63 068	38 588	24 480	38,82
2015	63 026	37 094	25 932	41,15
2016	64 719	37 756	26 963	41,66
2017	64 275	37 521	26 754	41,62

Total des déchets revalorisés et / ou incinérés en tonnes

Revalorisation



SIDOR



8. Déchets collectés lors de la « Schueberfouer 2017 »

• Déchets résiduels en mélange	206,99 t
• Vieux verre	46,37 t
• Papier/Carton	13,90 t
• Déchets biodégradables	9,07 t
• Emballages légers	351 sacs à 120 litres
• Caisses en polystyrène	572 unités

